

Décision Générale colonial

Décision n° 616 du 27 avril 1916

n° 616

Ministère ACTES DU POUVOIR LOCAL	Date de publication 27 avril 1946
Numéro JO n° 4 du 30/04/1946	Date du numéro 30 avril 1946

TEXTE INTÉGRAL

Ont été libéré du service actif par mesure disciplinaire les miliciens dont les nom suivent : Pour compter du 1er mai 1916. Yacin Ahmed, 2e classe, 3e compagnie. n° mle 1633. ; Motif: «Continuant à signaler par son attitude sournoise et indisciplinée, vient de refuser d'exécuter un service commandé. »Dimbio Ahmed, 2e classe, 3e compagnie, n° mle 1411. Motif; « Mauvaise volonté dans l'exécution d'un ordre et altitude indisciplinée envers un gradé français. »